

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
Tél. 05 55 67 62 47

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mars, une convocation est adressée à tous les membres du comité syndical pour le jeudi 31 mars 2022 - 14h00, salle des associations de la Mairie de la commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE.

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 31 mars à 14h00, les membres du comité syndical, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie.

Présents :

Membres titulaires : M. Alain BUJADOUX, M. Jean-Jacques BIGOURET, Mme Michèle ALOUCHY

Membres suppléants : Christian PELTIER

Absent excusé : M. Jean-Pierre BONNAUD

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Michèle ALOUCHY

1) Compte rendu du comité syndical du 24 février 2022

Aucune observation

Compte rendu adopté à l'unanimité.

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 04 | 0 | 0 |
| | | |

2) Approbation du compte de gestion 2021

Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'**exercice 2021** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des recettes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'**exercice 2020**, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le comité syndical

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 04 | 0 | 0 |
| | | |

3) Approbation du compte administratif 2021

Le Comité syndical, sous la Présidence de Jean-Jacques BIGOURET, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2021, dressé par Alain BUJADOUX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

| Dépenses de fonctionnement | | Recettes de fonctionnement | |
|---|-----------------|---|-------------|
| Charges à caractère général : | 762.24 | Atténuations de charges : | 0.00 |
| Charges de personnel : | 1 843.92 | Produits des services : | 0.00 |
| Autres charges de gestion courante : | 0.00 | Impôts locaux : | 0.00 |
| Charges financières : | 1 038.58 | Dotations : | 0.00 |
| | | Autres produits de gestion courante : | 0.00 |
| Virement à la section d'investissement : | | Produits exceptionnels : | 0.00 |
| | | Produits financiers : | 0.00 |
| Total dépenses de fonctionnement : | 3 644.74 | Total recettes de fonctionnement : | 0.00 |

| Dépenses d'investissement | | Recettes d'investissement | |
|--|------------------|--|-------------------|
| | | Excédent de fonctionnement 2020 capitalisé : | |
| Opérations d'équipement : | 415 338.92 | Subventions d'équipement : | 159 992.53 |
| | | FCTVA : | |
| Emprunts et cautionnements : | 9 546.10 | Emprunts et cautionnement : | 110 000.00 |
| Total dépenses d'investissement : | 47 473.39 | Total recettes d'investissement : | 269 992.53 |

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| LIBELLE | Fonctionnement | | Investissement | |
|-----------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent |
| Résultats reportés | | 4 341.18 | | 102 526.61 |
| Opérations de l'exercice | 3 644.74 | 0.00 | 424 885.02 | 269 992.53 |
| Totaux | 3 644.74 | | 154 862.49 | |
| Résultats de clôture | | 696.44 | -52 365.88 | |
| Restes à réaliser | | | | |
| Totaux cumulés | | | | |
| Résultats définitifs | | 696.44 | -52 365.88 | |

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président sort de la salle lors du vote.

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 03 | 0 | 0 |
| | | |

4) Affectation des résultats 2021

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de fonctionnement :

- Résultats de l'exercice : - 3 644.74 €
- Résultats antérieurs reportés : + 4 341.18 €

Soit un total de : + 696.44 €

Résultat d'investissement :

- Résultats de l'exercice Budget principal : - 154 892.49 €
- Résultats antérieurs reportés Budget principal : + 102 526.61 €

Soit un total de : - 52 365.88 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : 0.00 €

Besoin de financement : 0.00 €

Le comité syndical décide d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement :

- compte 002 : + 0.00 €

Investissement :

- compte 001 : - 52 365.88 €
- Compte 1068 : + 696.44 €

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 04 | 0 | 0 |
| | | |

5) Budget 2022

Le Président propose de voter le budget 2022 suivant :

| Dépenses de fonctionnement | | Recettes de fonctionnement | |
|---|------------------|--|------------------|
| Charges à caractère général : | 4 019.56 | Résultat reporté : 002 | 0.00 |
| Charges de personnel : | 2 000.00 | Dotations, subventions et participations : | 22 000.00 |
| Charges financières : | 2 500.00 | Autres produits de gestion courante : | 0.00 |
| Virement à la section d'investissement : | 13 480.44 | Produits exceptionnels : | 0.00 |
| Total dépenses de fonctionnement : | 22 000.00 | Total recettes de fonctionnement : | 22 000.00 |

| Dépenses d'investissement | | Recettes d'investissement | |
|--|-------------------|--|-------------------|
| Résultat reporté : 001 | 52 365.88 | Virement de la section de fonctionnement | 13 480.44 |
| | | Excédent capitalisé : 1068 | 696.44 |
| | | FCTVA : | 7 540.00 |
| Construction | 205 000.00 | Subventions d'équipement : | 245 259.00 |
| Emprunts et cautionnements : | 9 610.00 | Emprunts et cautionnement : | 0.00 |
| Total dépenses d'investissement : | 266 975.88 | Total recettes d'investissement : | 266 975.88 |

A l'unanimité, le comité syndical approuve cette proposition du budget 2022

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 04 | 0 | 0 |
| | | |

6) Questions diverses

Le Président informe l'assemblée de la visite du 16 mars 2022 de l'expert mandaté par l'assurance dommage ouvrage GROUPAMA dans le cadre de malfaçons constatées :

- Infiltrations d'eau dans les cabinets 5 et 6
- Descentes extérieures défectueuses. L'eau n'est pas canalisée comme elle devrait l'être

En attente du rapport et de la décision de l'assurance.

La séance est levée à 15h00

Le Président,
Alain BUJADOUX,

La secrétaire,
Michèle ALOUCHY

Les membres